

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

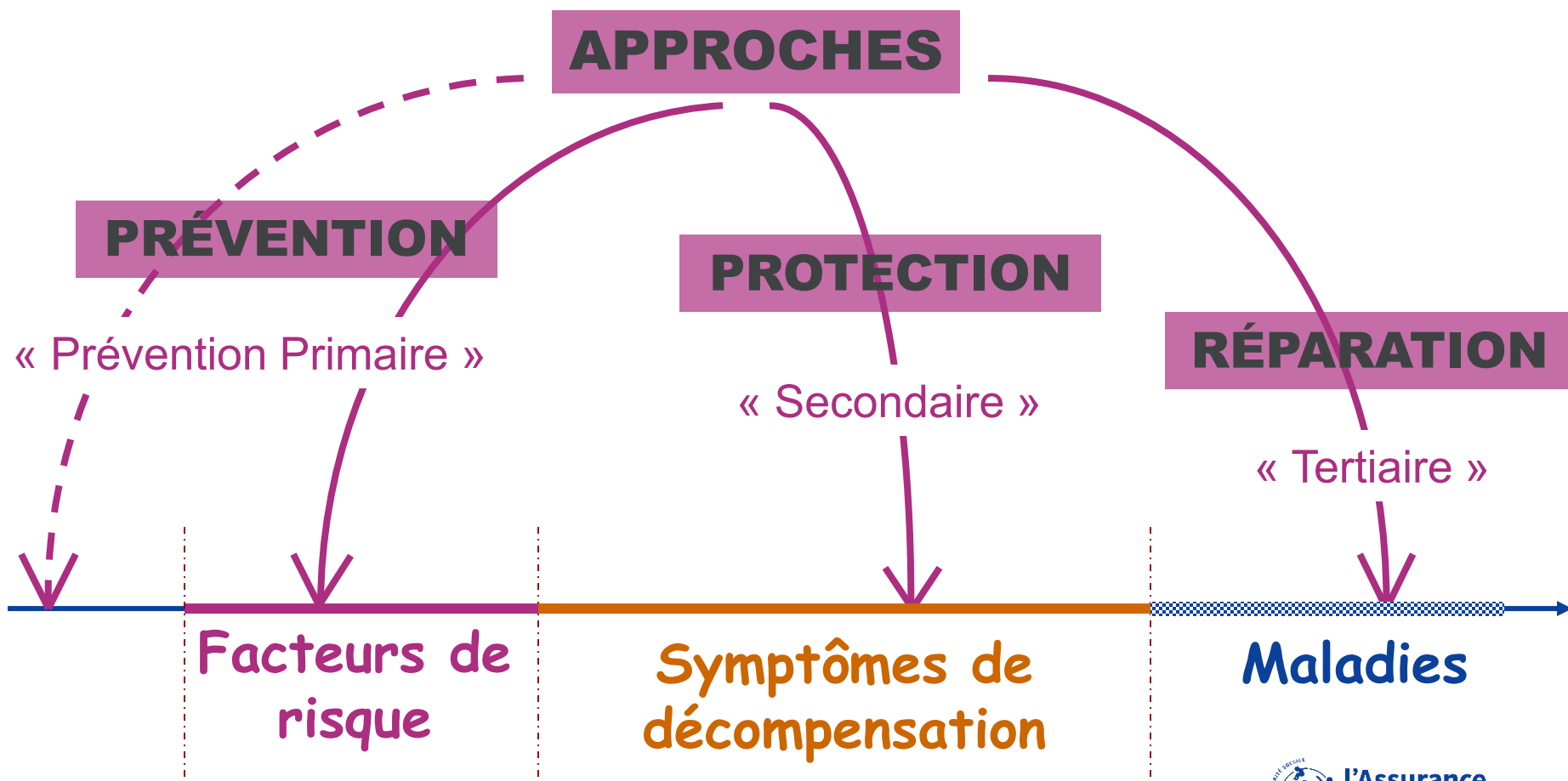
La démarche de prévention

CGT 03 08/07/2025



LES APPROCHES EN PRÉVENTION

LES 3 APPROCHES DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



APPROCHES

Réparation

Facteurs
de risque

Symptômes de
décompensation

Maladies

Réagir à l'urgence des situations

Réparer les conséquences, suivre les individus touchés, fragilisés...

Approche individuelle

- Numéro vert,
- Prise en charge médicale,
- Psychothérapies ...

Approche collective

- « Débriefing »

APPROCHES

Protection

Facteurs
de risque

Symptômes de
décompensation

Maladies

Efficace à court terme, « uniquement »

Diminuer les conséquences, gérer les effets des RPS

Programme de gestion individuelle

- Information, formation (gestion des conflits ...)
- Techniques de relaxation

Indispensable

Pour des métiers à risque intrinsèque de stress : urgentistes, assistantes sociales, personnel d'accueil ... »

APPROCHES

Prévention

Facteurs
de risque

Symptômes de
décompensation

Maladies



Prévention durable
Éliminer/réduire les facteurs de RPS

Approche collective : une méthode rigoureuse

- Repérer les facteurs de risques
- Dépister les groupes de salariés et les postes exposés,
- Mettre en place des actions au niveau collectif

APPROCHES

Prévention

Facteurs
de risque

Symptômes de
décompensation

Maladies

B. Gardell, 1981 : 5 conditions nécessaires pour un environnement psychosocial du travail satisfaisant. Le travail doit être conçu :

- de façon à ce que chacun puisse influencer la situation, les méthodes et la vitesse d'exécution ;
- de façon à ce que chacun ait une vue d'ensemble et une compréhension des différentes opérations ;
- pour donner à chacun la possibilité d'utiliser et développer la totalité de ses ressources ;
- pour permettre les contacts humains et la coopération entre ses acteurs ;
- pour donner à chacun le temps nécessaire à la satisfaction de ses rôles et obligations extérieures tels que les tâches familiales, sociales ou engagements politiques, ...

LES MODALITÉS D'ENTRÉE

LES MODALITÉS D'ENTRÉE DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

**Analyse
a priori**

**Evaluation des
risques : D.U.**

**Projet modifiant
les conditions de
travail**

**Alertes
acteurs de
l'entreprise**

**Atteintes à
la santé**

**Mobilisation de
l'entreprise**

**Analyse
a posteriori**

PROJET MODIFIANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL

En cas de modification importante de l'organisation du travail modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, le Code du travail prévoit une information et une consultation du CSE ou de la CSSCT.

En amont de cette phase d'information-consultation, il est important de se donner le temps et les moyens d'analyser l'impact potentiel du projet en termes de RPS.

La jurisprudence renforce cette obligation en mettant en suspens des projets d'organisation ou de réorganisation susceptibles d'être pathogènes pour les salariés.

EVALUATION DES RPS

Doit permettre à l'entreprise d'identifier **les facteurs de risques psychosociaux** auxquels sont soumis les salariés dans chaque unité de travail et d'apprécier les conditions et les circonstances d'exposition à ces facteurs.

Plusieurs outils sont à disposition :

- Faire le point
- Faire le point secteur sanitaire et social
- RPS-DU
- ...

EVALUATION DES RPS

ED 6403



**Outil
Faire le Point RPS**



LES ALERTES

C'est la situation dans laquelle un représentant de l'entreprise (DRH, IRP, animateur sécurité ...) ou un acteur externe (MdT, préventeur institutionnel, ...) est interpellé par un ou plusieurs salariés sur des problèmes de RPS.

Objectif :

L'objectif est d'entendre la souffrance et d'orienter l'action pour la suite.

Faire que l'action reste dès le début centrée sur la santé au travail, en évitant la « judiciarisation », la psychologisation, la culpabilisation, l'instrumentalisation.

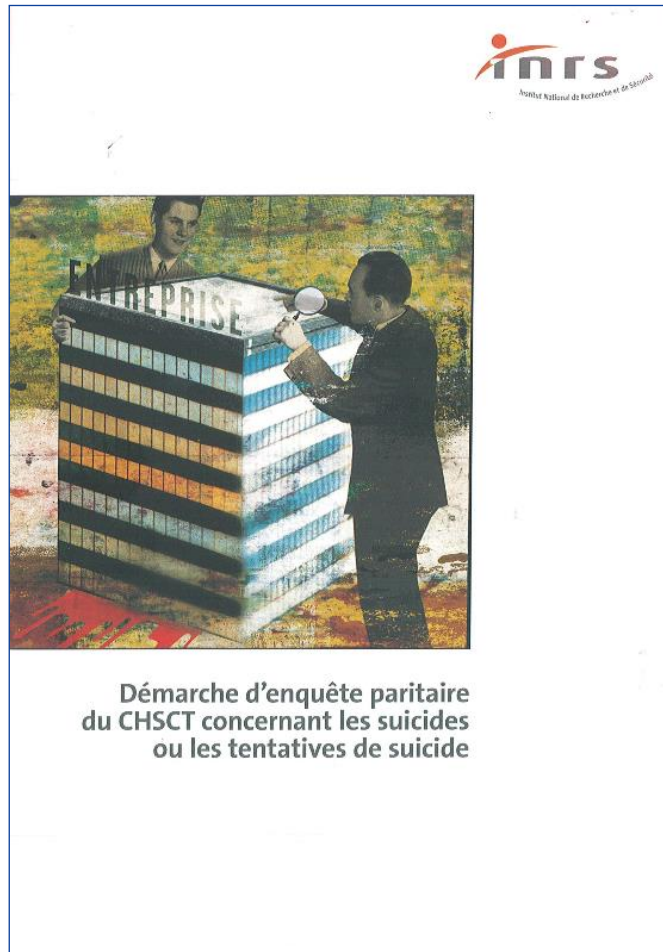


LES ATTEINTES À LA SANTÉ

- Démarche d'enquête paritaire du CHSCT sur suicides / tentatives de suicide
- Démarche d'enquête paritaire du CHSCT sur actes de violence interne, avec arbre des causes, ou analyse comparée des contraintes de l' "agresseur " et de l' "agressé "
- Plus largement, enquête sur tout AT ou MP en lien avec les RPS

LES ATTEINTES À LA SANTÉ

ED 6125



LES ÉTAPES CLÉ DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Modalités d'entrée

Actions sur le travail

Etapes d'une démarche de prévention

Projet modifiant les conditions de travail

Evaluation des risques : D.U.

Alertes acteurs de l'entreprise

Atteintes à la santé

Activité réelle / situation de travail

Facteurs de risques psychosociaux

Préparer

Analyser

Mettre en œuvre

Suivre et évaluer les actions

ETAPE DE PRÉPARATION

Les RPS sont les seuls risques professionnels pour lesquels la démarche de prévention ou de formation à la prévention, peut participer au risque lui-même.

Il est donc primordiale de s'assurer de la **validation** d'un certains nombre de **conditions** avant de démarrer !

ETAPE DE PRÉPARATION

- Des conditions de réussite à respecter de manière transversale
- Des règles et des choix de méthode à fixer spécifiquement selon les modalités d'entrée

ETAPE DE PRÉPARATION

➤ Des conditions de réussite à respecter de manière transversale

- ✓ Une démarche paritaire : engagement/participation de la direction et implication des représentants du personnel
- ✓ Une démarche centrée sur le travail
- ✓ Engagement formel de l'employeur
 - Présence et implication à certaines étapes clés
 - Moyens
 - Protection de la parole (absence de sanction ou préjudices professionnels)
 - Elaboration et mise en œuvre du plan d'action
- ✓ Une formalisation par écrit

LES AUTRES ÉTAPES

Analyser

Identifier la présence des facteurs de RPS au regard des situations concrètes de travail

Mettre en œuvre un plan d'actions

Sur la base des résultats de l'analyse

Un plan d'action concret

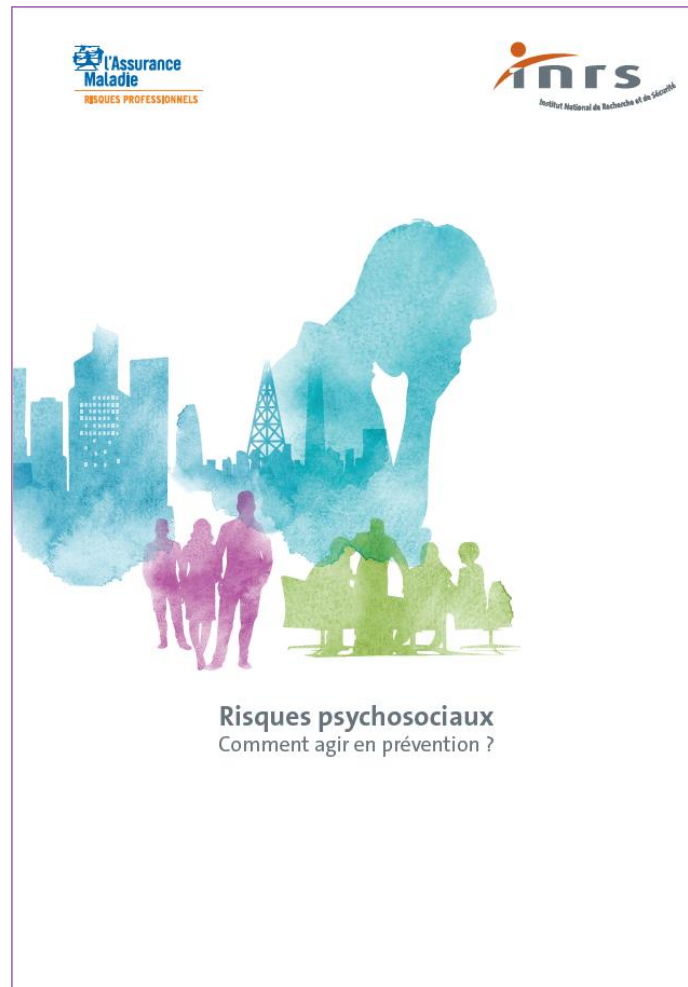
Suivre et évaluer les actions

Suivre l'évolution des actions et ajuster si besoin

=>...démarche itérative

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

ED 6349



POUR RÉSUMER

- Les RPS, une catégorie de risque professionnel comme les autres
- Les mêmes acteurs que pour les autres risques
- Les mêmes principes quelque soit la modalité d'entrée
- L'intégration de la démarche dans la politique globale de prévention de l'entreprise
- Des outils disponibles